

COMMUNIQUE

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers ayant pris connaissance de la teneur de la circulaire interne du Ministère de l'Education Nationale relative à l'inscription en ligne des élèves pour l'année 2019/2020, exprime son étonnement quant à l'exclusion du secteur bancaire de ce processus.

L'association rappelle à cet effet les investissements opérés en 2018 par les banques pour répondre à la demande du Ministère de l'Education Nationale sur le sujet en s'insérant ainsi dans la politique globale du gouvernement en matière de decasching qui, par définition, cible une non exclusion totale. Les diverses communications du Ministère de l'Education Nationale à l'issue de la campagne d'inscription 2018-2019 témoignent de la réussite de l'opération.

Par ailleurs l'argument éventuel lié au cout n'est pas recevable dans la mesure que pour l'élève une recharge téléphonique opérée auprès des revendeurs subi une taxation de 14 %.

L'APTBEF, tout en rappelant ses engagements pour rendre la place de Tunis digitale et ouverte, demande à ce que lesdites inscriptions soient ouvertes à tous les canaux sans exclusion aucune.